



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 26 octobre 2015

Aux locataires des habitations Quesnel Coursol I

2540 et 2550, rue Quesnel

700, 706, 712, 715, Terrasse Quesnel

Travaux pour améliorer la performance de la toiture

En bref...

Investissements

Près de 310 000\$

Calendrier

Début novembre 2015 à début janvier 2016 – Pause durant la période des Fêtes

Entrepreneur

Entreprises Cloutier & Gagnon Ltée.

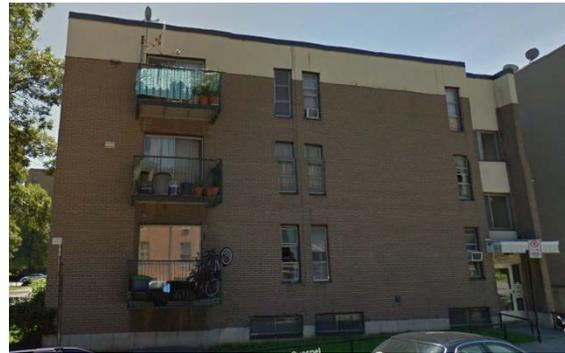
Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h.

Travaux plus bruyants les premiers jours, surtout pour les locataires du dernier étage. Ils seront effectués après 8 h.

Les travaux permettront de protéger votre immeuble contre les infiltrations d'eau et les intempéries. L'ajout d'une membrane blanche diminuera la chaleur qui entre dans les immeubles par le toit en été.

- Les toitures seront refaites.
- Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.
- Des bases pour les antennes satellites seront ajoutées.



Les travaux doivent être réalisés par beau temps. Le début et la durée pourraient donc varier.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit,
- poussière,
- va-et-vient des ouvriers,
- présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

À vous d'agir – Rôle du locataire

Les **locataires du dernier étage** de l'immeuble sont invités :

1. À enlever leurs biens personnels sur le balcon.
2. À ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit. De petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Les **antennes satellites** sur le toit seront retirées avant le début des travaux. Un avis sera distribué quand elles pourront être réinstallées sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Faites-vous rembourser les frais de réinstallation ou de perte de signal en communiquant avec **Julie Chalifour au 514 872-9224**.

Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?
Communiquez avec Julie Chalifour, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**

